

Embellie pour les comptes

Après un exercice 2015 ayant accusé une perte de plus de 300 000 francs, les comptes 2016 acceptés par le Conseil communal fin juin font ressortir un léger bénéfice (7423 francs sur un ménage communal de quelque 6 millions). Ce résultat a été rendu possible grâce à la récupération de la péréquation, à la vente d'actions, ainsi qu'à la régularisation de la facture sociale, le tout pour un montant de 434 000 francs.

Cette légère embellie ne signi-

fie pas pour autant que les soucis sont derrière. La situation est toujours précaire et il est demandé à la Municipalité de proposer des mesures d'économies structurelles pour équilibrer entre autres la trésorerie.

Le syndic a rappelé que, cette année encore, les effets de la péréquation vont se faire sentir. Et d'insister encore: «*La commune a un seul créancier: le canton. Nous devons certes 1,7 million de francs à l'Etat de Vaud, mais nous attendons en retour de la péréquation 1,4 million*». **MLC**